

N° d'inscription :

Annexe 3

Permis et autorisations

	B	BE	C	CE
Agent A	X	X	X	X
Agent B	X		X	
Agent C	X	X	X	X
Agent D	X			
Agent E	X	X	X	X
Agent F	X		X	
Agent G	X	X		
Agent H	X	X	X	X
Agent I	X	X	X	X
Agent J	X			

Véhicules disponibles

Engins	PTAC	code
Tracteur Agricole + sécateur	> 3,5T	TA
Fourgon 1	< 3,5 T	F1
Fourgon 2	< 3,5 T	F2
Fourgon 3	< 3,5 T	F3
Fourgon benne	> 3,5T	FB
Remorque + tondeuse autoportée	> 750kg	RT
Broyeur remorqué	> 750kg	BR

Signification des abréviations de permis :

- Le permis B permet de conduire des voitures dont le poids en charge est inférieur à 3,5 tonnes
- Le permis C permet de conduire des véhicules de plus de 3,5 tonnes et le PTAC** des remorques attelées aux véhicules dont la conduite est autorisée par le permis C ne doit pas dépasser 750 kg.
- Le permis E (BE, CE...) permet d'atteler des remorques dépassant 750kg de PTAC** avec les véhicules autorisés par le permis (B, C...).

** PTAC : poids total autorisé en charge

Indiquez dans le planning le véhicule attribué ainsi que la tâche comme l'exemple de l'agent D

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Tâches
Agent A						
Agent B						
Agent C						
Agent D	FB+BR (A)	élagage				
Agent E						
Agent F						
Agent G						
Agent H						
Agent I						
Agent J						

C = congés A = accompagnateur